

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 13 mars, à 20h30, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Pollefoort.

Présents : Mme D'Agostini, Mme Herman, Mme Lemée, Mme Marienne, Mme Yvon, M. Briffaut, M. Choplin, M. De Thieulloy M. Labre M. Guitton, M. Pollefoort, M. Poulain, M. Rosak.

Absents excusés : Mme Coulon, Mme Tolmont.

Secrétaire de séance : M. Choplin

### **Approbation du PV du 13 février**

Le procès-verbal du 13 février est approuvé à l'unanimité.

### **1 – CHOIX DU DEMOLISSEUR ET DESAMIANTAGE DE L'ANCIENNE SALLE DES FETES**

Le cabinet LC Développement, en charge du projet de la salle périscolaire et restauration scolaire, a contacté 4 entreprises pour les travaux de démolition et désamiantage. Trois entreprises ont répondu. Le rapport d'analyse est présenté aux membres du conseil municipal. L'offre la moins disante est proposée par les entreprises MCM (pour le désamiantage) et l'entreprise Morin pour la partie terrassement. Le montant total de la prestation se chiffre à 50 994.25 € HT.

Après délibération, le conseil municipal propose de retenir ces entreprises pour les travaux de désamiantage et démolition.

L'appel d'offres des travaux de construction sera lancé en avril.

Toutefois, le conseil demande qu'il soit bien précisé que la démolition doit avoir lieu pendant l'été 2023 pour pouvoir démarrer et sécuriser les travaux de construction à la rentrée de septembre. Un planning devra être fourni avant le démarrage des travaux.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Restauration scolaire – gestion des déchets et recyclage**

Après avoir rencontré M. Chesneau, responsable réduction des déchets et tri sélectif de Le Mans Métropole, Mme D'Agostini et Mme Yvon ont pris contact avec le pays du Mans qui viendra rencontrer le personnel communal pour leur expliquer la mise en place de diagnostics du gaspillage.

#### **Syndicat du Bocage Cénomans**

Mme Herman dresse un compte rendu des actions petite enfance du Bocage cénomans.

**Une nouveauté** est proposée chaque premier samedi du mois : "les petites parent'aise du samedi ". C'est une rencontre qui permet aux parents de voir évoluer leur enfant dans un espace du multi accueil adapté et d'échanger avec les professionnels de la petite enfance du Bocage sur tous les sujets qui les interrogent. La première séance a donné toute satisfaction. Si la demande venait à dépasser la capacité d'accueil, un roulement sera assuré pour toucher un maximum de parents.

**Actions passerelle** : chaque année, le bocage organise les actions passerelle en partenariat avec les directeurs d'école pour accueillir les futurs élèves de petite section et permettre une rentrée sereine. La première réunion a eu lieu la semaine dernière.

**Jeux et rencontres** : notre nouvelle salle permettra d'accueillir davantage d'assistantes maternelles et les enfants qu'elle gardent. Les conditions de stockage et d'accueil permettent une activité de

meilleure qualité.

**Multi-accueil :** Le Bocage vient de lancer la publicité pour le renouvellement de la gestion du multi accueil en délégation de service public (DSP). Les offres sont attendues pour la fin du mois et l'attribution est envisagée en septembre prochain. Le contrat aura une durée de 5 ans, calée sur celle du contrat territorial global de la CAF.

Par ailleurs, le comité syndical a voté son budget. L'enveloppe totale des participations des communes reste similaire à 2022. Cependant, la part de Fay a augmenté, calculée à partir du nombre de jeunes de – 15 ans et de la fiscalité.

Le budget permettra de réaliser un préau au multi accueil, financé à 80% par la CAF.

#### Cour de l'école

Mme Yvon demande à mettre en place une commission pour réfléchir au futur aménagement de la cour de l'école.

Mme D'Agostini et Mme Yvon se portent candidates.

#### Voirie – route d'Etival

Mme Yvon fait part de l'état de la route d'Etival qui s'est fortement dégradé entraînant des dégâts sur les voitures. Des signalements ont déjà été faits sur Edeal (logiciel le Mans Métropole) et par mail.

Un courrier va être envoyé au responsable du service voirie.

Citystade : des contacts ont été pris pour l'aménagement d'un city stade. Des devis nous seront transmis.

Fin de la réunion à 22H